FO la force syndicale DGFiP

Vous êtes appelé(e) à élire le 20 octobre 2011 vos représentants

au sein des Commissions Administratives Paritaires Locales des agents des Finances Publiques, dont les statuts sont applicables depuis le 1er septembre 2011.

Ces organes de concertation, instances où sont en particulier défendus les droits à promotion et à mutation de tous les agents de la Direction Générale des Finances Publiques, sont paritaires, c'est-à-dire composés pour moitié de représentants de l'Administration et pour moitié de représentants des personnels élus sur listes présentées par les organisations syndicales.

Les femmes et les hommes présentés par la section F.O.-D.G.Fi.P. sont d'abord des collègues qui vivent, comme vous, la réalité quotidienne des agents des Finances Publiques ; ce sont aussi des militants compétents et tenaces qui veulent que les droits de chacun soient respectés. Ils seront demain en capacité de défendre les intérêts individuels ou collectifs de l'ensemble des agents de notre Administration.

Il vous faut aussi une organisation syndicale présente et structurée à tous les niveaux, départemental et national, capable, en toute indépendance, de défendre vos justes revendications.

S'il s'est pleinement inscrit dans les discussions relatives aux règles de gestion fusionnées, le Syndicat F.O.-D.G.Fi.P. continue à revendiquer des améliorations du système mis en place par l'Administration pour que le fameux principe du « gagnant-gagnant », constamment repris par le Directeur Général, soit une réalité pour l'ensemble des agents de la Direction Générale des Finances Publiques.

En votant FORCE OUVRIERE le 20 octobre 2011, vous envoyez un message clair pour que vos demandes en matière de mutations (deux mouvements dans l'année), de promotions (droit au retour dans le département d'origine pour les internes), de titularisations soient pris en compte et que votre voix soit entendue par l'administration.

20 OCTOBRE

VOTEZ FO la force syndicale DGFiP

LE 20 OCTOBRE 2011, POUR FAIRE ABOUTIR

VOS LÉGITIMES REVENDICATIONS

VOTEZ et faites VOTER POUR LES CANDIDATS F.O.-DGFiP

Commission Administrative Paritaire Locale n° 3 – Agents Administratifs

1 - PENOT CATHERINE	AAP 1ère classe	CHAROLLES
2 - PACCOUD VERONIQUE	AAP 1ère classe	MACON
3 - MURCIA CATHERINE	AAP 1ère classe	CHALON SUR SAONE
4 - HILAIRE SYLVAINE	AAP 1ère classe	MONTCENIS
1 - MURET PHILIPPE	AAP 2ème classe	CHAROLLES
2 - VARENNE ERIC	AAP 2ème classe	MACON
3 - BOHER MARIE CHRISTINE	AAP 2ème classe	MACON
4 - VARENNE CHRISTELLE	AAP 2ème classe	MACON

Commission Administrative Paritaire Locale n° 2 – Contrôleurs

1 - BADEY SYLVIE	Cont. Principal	PERRECY LES FORGES
2 - MILAN DAMIEN	Cont. Principal	LE CREUSOT
3 - BOUDRY NADINE	Cont. Principal	PARAY LE MONIAL
4 - MENECIER ANNETTE	Cont. Principal	AUTUN
1 - CARVALHO DORIS	Contrôleur 2ème cl.	CHAROLLES
2 - HARTMANN FRANCOISE	Contrôleur 2ème cl.	PARAY LE MONIAL
3 - CARDON MARTINE	Contrôleur 2ème cl.	MACON
4 - MARTIN MARIE-LINE	Contrôleur 2ème cl.	MACON

Commission Administrative Paritaire Locale n° 1 – Inspecteurs

1 - ZAIDI NASSIMA	Inspecteur	SAINT GERMAIN DU BOIS
2 - COLL MARIE NEIGE	Inspecteur	MACON
3 - DURAND PASCALE	Inspecteur	SAINT LEGER SOUS BEUVRAY
4 - KRAKOWIAK EMMANUEL	Inspecteur	CHALON SUR SAONE
5 - ALUZE FRANCOISE	Inspecteur	MACON
6 - VISCOVI ELENA	Inspecteur	MACON

➲Vous pouvez nous retrouver sur notre site web local : http://www.fo-dgfip-sd.fr/071/

Attention :
Ceci n'est pas un bulletin de vote
Par ailleurs, les ratures ou panachages entraîneront la nullité de votre bulletin de vote

20 OCTOBRE